

son nom, il est permis de croire qu'il provient de ce que, à l'arrivée des Européens, les indigènes du nouveau monde l'appliquaient surtout à la chair des jeunes bouquetins, étymologie qui diffère un peu de celle que nous avons donnée. Les procédés varient plus ou moins suivant les localités; mais les meilleurs paraissent être ceux à l'aide desquels on prépare le célèbre *bœuf fumé de Hambourg*. Voici comment opèrent les industriels de cette ville: les viandes, préalablement dépecées et salées, sont suspendues dans des chambres basses de plafond, où l'on fait arriver une fumée très-épaisse produite par des copeaux de chêne, de hêtre ou de bouleau très-secs. Les choses sont disposées de manière que la fumée arrive presque froide. La durée de l'opération varie de quatre à dix semaines, selon la grosseur des pièces. Quand elle est terminée, les viandes sont pénétrées d'acide pyroligneux et de créosote, qui constituent presque en totalité la fumée, et qui ajoutent leur action à celle du sel marin.

BOUCANÉ, ÉE (bou-ka-né) part. passé du v. *boucaner*. Sêché à la fumée: *Il venait de quitter la natte où figuraient encore les bananes boucanées pour le repas, quelques herbes cuites et des crabes.* (Roger de Beauv.)

BOUCANER v. a. ou tr. (bou-ka-né — rad. *boucan*). Sécher par une exposition prolongée à l'action de la fumée: *BOUCANER de la viande, du poisson. BOUCANER de la cassave. BOUCANER des peaux.*

— Par anal. Noircir, brûler: *Les carnations de bronze que BOUCANER le soleil ne trahissent aucun secret.* (Méry.)

— v. n. ou intr. Être boucané, préparé à la fumée: *Les sauvages ne mangent la chair du castor qu'après l'avoir fait BOUCANER à la fumée.* (Chateaub.) *Le marassin BOUCANAIT à la chaleur égale de ce brasier ardent et concentré.* (E. Sue.)

— Aller à la chasse des bœufs sauvages ou autres bêtes, pour en avoir les peaux.

— Pop. Fréquenter les mauvais lieux. *Il Fairo du bruit, du vacarme.* *A signifié Perdre son temps, et aussi Fairo la grimace.*

Se boucaner v. pr. Être boucané, préparé à la fumée: *Chez les sauvages, les cuirs ne se lammant pas, mais se BOUCANENT.*

BOUCANERIE s. f. (bou-ka-ne-ri — rad. *boucan*). Association des pirates d'Amérique connus sous le nom de boucaniers: *Les Espagnols se pressaient pour voir ce célèbre aventurier, chef de la BOUCANERIE du port de la Paix.* (E. Gonzalès.)

BOUCANIER s. m. (bou-ka-nié — rad. *boucan*). Nom sous lequel on désignait certains aventuriers de Saint-Domingue, adonnés à la chasse du bœuf sauvage, fameux plus tard par leurs pirateries: *Les rochers situés sur les côtes du Pérou furent longtemps le lieu de refuge de hardis pirates connus sous le nom de BOUCANERS.* (Encycl.)

— Gros et long fusil dont se servaient les mêmes chasseurs devenus pirates.

— Par ext. Homme qui fréquente les boucans, les mauvais lieux.

— A signifié Vieillard.

— Encycl. Les *boucaniers* sont des aventuriers français et anglais qui, chassés en 1630 de Saint-Christophe par l'escadre espagnole de Frédéric de Tolède, s'établirent au nord de Saint-Domingue. La facilité de se procurer les choses nécessaires à la vie, et une position aisée à défendre, les avaient engagés à se fixer à la Tortue. Des Hollandais et un grand nombre d'autres aventuriers vinrent bientôt les y joindre. Leur principale occupation était de faire la guerre aux bœufs sauvages, extrêmement multipliés à Saint-Domingue depuis que les Espagnols les y avaient importés. Ces chasseurs s'appellèrent *boucaniers*, du nom d'une espèce de grill nommé boucan, sur lequel ils rôssaient les viandes dont ils se nourrissaient, sans manger de pain. Ces *boucaniers* conservaient avec soin tous les cuirs et les vendaient aux Hollandais. Les Espagnols, qui venaient avec déplaisir ces aventuriers s'établir dans leur voisinage et chasser sur leurs terres, armèrent une expédition contre la Tortue. Ils abordèrent dans l'île au moment où tous ceux qui auraient pu la défendre se trouvaient occupés de la chasse à Saint-Domingue, et, égorgeant les femmes, les enfants, les vieillards, ils détruisirent tous les établissements. Instruits de ce cruel événement, les *boucaniers* choisirent pour chef un Anglais nommé Willis, reprirent possession de la Tortue à la fin de 1638 et s'y fortifièrent. Bientôt, pour suivre leur vengeance contre les Espagnols, pour lesquels ils avaient conçu une haine implacable, ils s'associèrent un grand nombre d'Européens, dont le métier était d'attaquer et de dépouiller les galions d'Espagne, quand ils revenaient chargés d'or, d'argent ou de denrées précieuses; ils enrôlèrent beaucoup de colons qui fuyaient les charges auxquelles on les assujettissait, et firent des incursions chez les Espagnols, réduisant leurs colonies à un état d'extrême détresse, et portant au loin la terreur du nom de *boucaniers*. Après de longues alternatives de succès et de revers, les *boucaniers* demeurèrent maîtres de l'île de la Tortue, et s'étendirent sur la côte de Saint-Domingue, qu'ils conservèrent toujours de-

puis. Les *boucaniers* anglais allèrent ensuite se fixer à la Jamaïque. En temps de guerre, ils prenaient leur commission, les uns du général français, les autres du général anglais, en payant la dixième de leurs prises. En temps de paix, ils se contentaient d'une permission de chasse et de pêche, et, sous le nom de chasseurs et de pêcheurs, ils pillaient les Espagnols sur terre et sur mer. Leur courage indomptable leur faisait affronter les plus grands périls et donnait du succès à leurs entreprises les plus hasardeuses.

Le bruit des exploits des *boucaniers* avait attiré parmi eux une foule d'aventuriers de tous les pays, et bientôt ils furent en état de faire des expéditions formidables sur toutes les mers du Sud et du Nord. Les îles de Saint-Domingue, de la Tortue, de la Jamaïque, devinrent les arsenaux de leurs armements et l'entrepôt des richesses immenses que leur brigandage et leur rare intrépidité leur procuraient, et qu'ils dissipaient au sein de la débauche la plus effrénée.

La côte nord de Saint-Domingue et l'île de la Tortue ne commencèrent qu'en 1665 à fixer les regards de la France; les aventuriers s'y rencontraient alors en grand nombre, mais on y comptait à peine quatre cents cultivateurs. D'Ogeron fut présenté par la Compagnie et accepté par le ministre Colbert pour gouverner cette colonie. Il avait longtemps vécu avec les *boucaniers*, qui avaient conçu pour lui le plus grand respect. Il administra son gouvernement avec tant de sagesse, qu'il parvint à fixer l'esprit remuant de ces aventuriers, et qu'au bout de quatre ans, le nombre des colons dépassait quinze cents. Les autres *boucaniers* continuèrent leurs exploits, qu'ils couronnèrent, en 1697, par la prise et le pillage de Carthagène, ville la plus fortifiée de l'Amérique. Ils y débarquèrent le 15 avril, sous les ordres de M. de Pointis, chef d'escadre, qui entra à Brest le 9 août suivant. A la fin de leur expédition, les *boucaniers* tombèrent au milieu d'une flotte anglaise et hollandaise alliée à l'Espagne, qui les écrasa. Disséminés alors dans tout le nouveau monde, et voyant leurs chefs appelés à des emplois dans leur patrie, les *boucaniers* renoncèrent à leur indépendance pour se donner au roi de France, dont la plupart étaient nés sujets. Les uns consacrèrent leurs armes à la défense de leur pays, les autres mirent leur industrie au service du commerce ou de la culture des terres.

Boucanier (Lr), poème américain, publié en 1827 par Dana, directeur de la *Revue américaine du Nord*, fondée par Channing. Le *Boucanier* est un poème empreint de sombres et fortes passions, que colore un récit émouvant, basé sur la tradition d'un meurtre commis par un pirate dans une île de la côte de la Nouvelle-Angleterre, et puni d'une façon étrange et terrible. Comme tous les écrits de Dana, ce poème se distingue par une vigueur qui touche à la rudesse, par une concision qui arrive parfois à l'obscurité; mais le but est éminemment religieux, la philosophie est profonde, le sentiment plein de simplicité et de tendresse.

BOUCANIÈRE s. f. (bou-ka-niè-re — fém. de *boucanier*). Femme dissolue, paillard.

Le mari lui dit: Ah! *boucanière*, Je suis cocu, tu prends plaisir au cas.

J.-B. ROUSSEAU.

— Pierre à feu de qualité inférieure.

— Loc. adv. A la *boucanière*. A la manière des boucaniers: *Quelquefois l'expression de sa sensualité devenait contagieuse, lorsqu'il racontait certains repas à la BOUCANIÈRE fuits au milieu des forêts ou sur les côtes de l'île.* (E. Sue.)

BOUCANIER, IÈRE adj. (bou-ka-nié — ière — rad. *boucaner*). Qui appartient, qui est propre aux boucaniers: *L'usil BOUCANIER. Arme BOUCANIÈRE.*

BOUCARD s. m. (bou-kar). Comm. Nom vulgaire de la soude, dans les anciennes provinces de Saintonge et de Poitou.

— Argot. Syn. d'OUTIL.

BOUCARDE s. m. (bou-kar-de). Moll. V. BUCARDE.

BOUCARDIER s. m. (bou-kar-dié — rad. *boucard*). Argot. Celui qui vole de nuit dans les boutiques.

BOUCARDITE s. f. (bou-kar-di-te). Moll. V. BUCARDITE.

BOUCARÈS s. m. (bou-ka-rèss). Agric. Variété de raisin noir.

BOUCARIE s. f. (bou-ka-ri). Ancienne forme du mot *BOUCHERIE*.

BOUCARO s. m. (bou-ka-ro — espag. *bujaro*, même sens). Comm. Terre odorante et rougeâtre dont on fait des vases à rafraîchir.

BOUCASSIN s. m. (bou-ka-sain — bas lat. *bocassinus*, même sens). Comm. Etoffe de coton, futaine, principalement employée à faire des doublures. *Toile gommée, calandree, teinte de diverses couleurs, qui n'est plus en usage.*

— Anc. mar. Toile bleue ou rouge dont on se servait pour doubler les tendeleils des galères.

BOUCASSINE s. f. (bou-ka-si-ne). Comm. Sorte de toile de lin.

BOUCASSINÉ, ÉE adj. (bou-ka-si-né). Comm. Fait à la manière du boucassin: *Toile BOUCASSINÉE.*

BOUCAUT s. m. (bou-kô — rad. *bouc*). Comm. Contenance d'une outre en peau de bouc. Vieux en ce sens. *Un tonneau dans lequel on transporte certaines denrées sèches, exotiques: Morue en BOUCAUT.*

Sortant à grains dorés du *boucaut* qui se vide, Que le moka pour vous s'élève en pyramide.

C. DELAVIGNE.

■ Contenu du même tonneau: *BOUCAUT de sucre, de café, de tabac.*

— Mar. Entrée d'un port: *Ce navire est au BOUCAUT.*

BOUCELLE s. f. (bou-sè-le). Petite bouche. On disait aussi *boucêtre*.

BOUCHAGE s. m. (bou-cha-je — rad. *boucher*). Action de boucher: *Le BOUCHAGE des bouteilles.* *■ Co qui sert à boucher: Un BOUCHAGE solide, hermétique.*

— Techn. Terre détrempée et pétrie, qui sert dans les forges pour la coulée.

BOUCHAIN (*Buchanum*), ville de France (Nord), ch.-l. de cant., arrond. et à 18 kilom. S.-O. de Valenciennes, place forte sur l'Escaut; pop. aggl. 990 hab. — pop. tot. 1.501 hab. Teintureries, brasseries, raffineries de sel et de sucre, tanneries. On y remarque la tour d'Ostrevant, reste de l'ancien château. Cette place de guerre, protégée par des écluses qui permettent d'inonder le pays en cas de siège, fut assiégée et prise en 1477 par Louis XI, qui faillit y perdre la vie d'un coup de fauconneau. Louis XIV s'en empara, en 1676, après cinq jours de tranchée ouverte. Les alliés la reprirent en 1711, mais le maréchal de Villars la reprit l'année suivante.

BOUCHARD (Amaury), chancelier du roi de Navarre, né à Saint-Jean-d'Angély dans la seconde moitié du xve siècle, était, avant d'avoir ce titre, maître des requêtes et président à Saintes. On a de lui une apologie des femmes: *Femine sexus apologia* (Paris, 1512, in-4°), qu'il avait écrite pour réfuter les idées émises par un jurisconsulte renommé, Tiraqueau.

BOUCHARD (Alain), historien breton du xve siècle, mort après 1513. Il fut d'abord avocat au parlement de Rennes; il est le premier qui ait donné une histoire complète de la Bretagne. Ses *Grandes chroniques de Bretagne*, publiées en 1514, ont été fort maltraitées par les bénédictins; mais on reconnaît aujourd'hui qu'il s'y trouve des particularités curieuses racontées dans un style naïf et pittoresque, notamment le récit jour par jour de l'expédition de Charles VIII à Naples.

BOUCHARD (Alexis-Daniel), docteur en théologie et en droit, né à Besançon vers 1680, mort en 1758. Il composa beaucoup d'ouvrages, dont la plupart n'ont point été publiés; ceux qui furent imprimés sont: *Juris Cæsaris seu civilis institutiones breves, admodum faciles et accuratæ* (1713), et *Summa conciliorum generalium seu Romanæ catholicæ Ecclesiæ* (1717).

BOUCHARD (le chevalier Armand de), officier distingué, né en Provence vers 1750, mort en 1827. Il entra dans les gardes du corps, et fréquenta la maison du comte de Clermont-Tonnerre, qui se plaisait à réunir dans ses salons un grand nombre d'esprits distingués. Ce fut alors qu'il composa la jolie comédie intitulée *les Arts et l'Amitié* (1788), en un acte et en vers libres, dont le succès au Théâtre-Italien aurait dû l'engager à en écrire d'autres, et qui commença la réputation de Mme Saint-Aubin par le rôle touchant de Bonne. Pendant la Révolution, le chevalier de Bouchard devint adjudant général, et fut ensuite chargé du commandement militaire de l'Ain. Il ne cessa jamais de correspondre avec des littérateurs distingués, parmi lesquels on peut citer M. de Barante, et il s'amusait quelquefois à écrire de jolis vers, qui n'ont pas été publiés.

BOUCHARD (Henri), magistrat français, né à Lyon vers 1761, mort quelques années avant la révolution de 1830. Après avoir été reçu docteur en droit, il suivit d'abord le barreau, fut nommé conseiller de préfecture de la Côte-d'Or, membre du Corps législatif, puis procureur général à la cour impériale de Poitiers. Il fit aussi partie de la Chambre des députés dans les premières années de la Restauration. Après avoir longtemps souffert d'une maladie qui ne lui permettait pas de remplir sa fonction de procureur général, quoiqu'il en eût toujours conservé le titre, il fut remplacé par Mangin, qui devint ensuite préfet de police à Paris. Bouchard ne manquait pas d'une certaine éloquence, qu'il eut l'habileté de mettre au service de toutes les réactions. Sa longue carrière parlementaire ne fut qu'un plaidoyer en faveur des actes de la police, d'une stricte célébration du dimanche, de la revendication des biens du clergé, non vendus, et du maintien de la taxe sur le sel; en revanche, il détestait cordialement la liberté de la presse. Michaud, peu révolutionnaire, comme on sait, dit de lui qu'en raison de ses deux titres de procureur général et de membre du Corps législatif, il recevait 15,000 fr. pour parler et 10,000 fr. pour se taire. Ce trait est bon à enregistrer.

BOUCHARD (David). V. AUBETERRE (D').

BOUCHARD-CHANTEREAUX (Nicolas-Ro-

bert), naturaliste français, né à Boulogne-sur-Mer en 1802, mort dans cette ville en 1864. Bouchard a publié sur les animaux inférieurs un certain nombre de monographies très-estimées, parmi lesquelles nous citerons le *Catalogue des crustacés du Boulonnais*, une *Notice sur le genre ancyle*, le *Catalogue des mollusques marins observés sur les côtes du détroit*, le *Catalogue des mollusques terrestres et fluviatiles du Pas-de-Calais*, enfin un mémoire sur les *hélices saxicaves*, qui fut très-remarqué. En paléontologie, on lui doit plusieurs travaux importants sur les genres *Productus*, *Magas*, *Davidsonia*, *Limanomya*.

BOUCHARDAT (Apollinaire), chimiste et pharmacien français, né à l'Isle-sur-le-Serein (Yonne) vers 1810. Agrégé de la Faculté de médecine de Paris en 1832, il a été successivement pharmacien en chef de l'hôpital Saint-Antoine et de l'Hôtel-Dieu (1834-1855), membre de l'Académie de médecine (1850) et du conseil de salubrité, puis professeur d'hygiène à la Faculté (1852), etc. Ses travaux sont nombreux et importants: *Cours de chimie élémentaire* (1834-1835, 2 vol. in-8°); *Chimie organique* (1835); *Cours des sciences physiques* (1841-1844, 3 vol.); *Éléments de matière médicale et de pharmacie* (1838); *L'Annuaire de thérapeutique*, qui paraît depuis 1841; *Nouveau formulaire magistral* (1840), qui a eu plusieurs éditions; *Formulaire vétérinaire* (1849); *Opuscules d'économie rurale* (1855); le *Repertoire de pharmacie*, recueil mensuel qu'il dirige depuis 1847. On lui doit aussi des mémoires d'un haut intérêt, notamment un *Essai sur le lait et les maladies déterminées par une lactation exagérée*; une *Etude sur l'influence des eaux potables sur la production du goître et du crétinisme*; une notice sur le *Chloroforme*; un travail sur le *Diabète sucré ou Glucosurie*, et d'importants mémoires présentés à l'Académie de médecine.

Cependant M. Bouchardat, qui est Bourguignon avant d'être pharmacien, s'est cru obligé de s'occuper d'un autre liquide que des eaux qui produisent le goître et le crétinisme; il a publié une série de travaux fort intéressants sur la vigne et les vins: *Etudes sur les produits des cépages de Bourgogne* (1846); *Sur les cépages du centre de la France et du Midi* (1850); *Sur la dégénération et la perfection des cépages cultivés* (1849); *Sur les vignes de semis* (1852).

BOUCHARDÉ s. f. (bou-char-de). Sculpt. Sorte de ciseau en acier trempé, portant des aspérités appelées pointes de diamants, et servant à pratiquer dans le marbre les ouvertures qu'on obtiendrait difficilement par l'emploi du ciseau tranchant.

— Constr. Marteau à tête découpée en pointes de diamants, avec lequel on achève de tailler les pierres dures dégrossies au ciseau.

BOUCHARDÉ, ÉE (bou-char-de) part. pass. du v. Boucharder. *Dalle BOUCHARDÉE.*

BOUCHARDER v. a. ou tr. (bou-char-dé — rad. *boucharde*). Constr. Travailler avec la boucharde: *BOUCHARDER une bordure de trottoir, un socle de colonne.*

BOUCHARDON (Edme), statuaire, né à Chaumont (Haute-Marne) en 1698, mort à Paris en 1762. Il reçut de son père, sculpteur et architecte, les premières notions du dessin, puis entra à Paris dans l'atelier de Coustou le jeune, et remporta le grand prix en 1722. Il resta dix ans à Rome, où il dessina d'après l'antique et d'après les statues italiennes un grand nombre d'études, et où il exécuta divers travaux, entre autres les bustes de Clément XII et des cardinaux de Polignac et de Rohan. Sa réputation, déjà consacrée, lui valut d'être rappelé en France par un ordre du roi, qui le nomma son sculpteur ordinaire et le chargea de nombreux ouvrages pour Versailles, Gisors et autres résidences. Dessinateur de l'Académie des beaux-arts en 1745, il fut nommé professeur deux ans plus tard. Bouchardon fut l'un des statuaires les plus remarquables du xviii^e siècle. L'influence de ses longues études à Rome se fait sentir dans son dessin, qui est noble et correct, bien qu'un peu froid; ses modèles étaient vrais et bien étudiés. Il cherchait la grâce et la rencontrait souvent; mais quelquefois aussi il tombait dans le maniéré, moins cependant et plus rarement que les autres artistes de son époque. Artiste consciencieux, il n'avait toutefois ni assez de force ni assez de pureté pour relever l'art de sa décadence. Ses œuvres principales sont: *Saint Charles Borromée, un Triton et deux Amours*, le *Roi et le Dauphin*, à Versailles; *Jésus-Christ, la Vierge, six Apôtres, un tombeau*, à Saint-Sulpice; la *Fontaine* de la rue de Grenelle; la *Statue équestre de Louis XV*, sur la place de ce nom, et qui disparut à la Révolution (le cheval passait pour un chef-d'œuvre); *L'Amour taillant son arc dans la massue d'Hercule*, au Louvre, etc. Il a laissé en outre des dessins fort estimés. Les planches de l'*Anatomie* de Hugnet et du *Traité des pierres gravées* de Mariette ont été gravées d'après lui.

Les mœurs de Bouchardon se conservèrent simples et pures dans un siècle de frivolité. C'est lui qui disait souvent: *Quand je lis l'Iliade, je crois avoir vingt pieds de haut.* Ses ouvrages se ressentent de l'élevation d'âme que lui causait la lecture du poète grec.

BOUCHARDY (Joseph), auteur dramatique